

SURPLUS BUDGÉTAIRES ?

Faire des investissements judicieux.

PAR SYLVAIN CHARTIER, M.FISC., PL.FIN.

Vos finances personnelles se portent-elles bien ? Si vous arrivez à respecter votre budget et à faire mieux que vous ne l'aviez prévu, vous disposez probablement d'une certaine somme.

Que ce soit grâce à votre discipline de fer, à un remboursement d'impôt ou à un revenu imprévu, vous devez étudier différents scénarios afin de trouver la solution la plus avantageuse pour vous.

Si épargner constitue l'accomplissement le plus important de la planification financière, il est toutefois difficile de savoir quelle solution prioriser entre le régime enregistré d'épargne-retraite (REER), le régime enregistré d'épargne-études (REEE), le compte d'épargne libre d'impôt (CELI) et le remboursement des dettes. Comment s'y retrouver ?

APRÈS AVOIR REMBOURSÉ

Une fois effectué le paiement de vos cartes de crédit, de votre prêt hypothécaire et de vos cotisations au Régime d'accession à la propriété [RAP], définissez vos priorités. La stratégie suivante est basée sur une approche mathématique.

1 Se constituer un fonds d'urgence en utilisant le CELI

En situation de surplus budgétaire, se créer un fonds d'urgence est le premier élément à prioriser. Il s'agit d'un coussin financier qui vise à vous protéger en cas d'imprévus (ex. : perte d'emploi). La plupart du temps, le CELI constitue un bon moyen d'épargner, les sommes déposées ayant déjà été imposées et leurs intérêts, libres d'impôt.

2 Maximiser la portion des cotisations au REEE donnant droit aux subventions fédérales et provinciales

Si vous avez des enfants, le REEE présente un intérêt, notamment le report d'impôt qu'il occasionne ainsi que le fractionnement possible du revenu, et ce, en plus des subventions gouvernementales offertes.

Si un enfant désigné comme bénéficiaire ne poursuit pas d'études postsecondaires, il sera possible de transférer la partie rendement du REEE dans un REER.

3 Rembourser les dettes non déductibles, si le taux d'emprunt est supérieur au taux de rendement attendu des REER

Deux options sont possibles. Pour choisir la stratégie la plus avantageuse, il suffit de comparer le taux d'emprunt de la dette et le taux de rendement attendu des placements REER. Si celui des REER est plus élevé que celui de l'emprunt, les cotisations au REER devraient primer. Le CELI pourrait aussi s'avérer plus avantageux que le REER dans certains cas. Assurez-vous de choisir le type de placement qui convient le mieux à votre situation. Puis, une fois la dette remboursée, les sommes auparavant réservées au remboursement de la dette pourront être versées au REER.

4 Contribuer au REEE (portion sans subvention)

Si un surplus budgétaire est toujours disponible, les cotisations ne donnant pas droit à des subventions du REEE pourraient être comblées.

5 Rembourser le RAP au-delà du seuil minimum exigé

Outre l'importance d'acquitter le paiement minimal du RAP, soit annuellement 1/15 du montant utilisé, le remboursement accéléré pourrait générer des revenus à l'abri de l'impôt par l'entremise du REER. Toutefois, ces versements ne sont pas déductibles.

6 Investir dans des placements non enregistrés

Après toutes ces étapes, si vous disposez toujours d'un excédent, votre santé financière est fort probablement excellente ! Songez à investir dans des placements non enregistrés.



Réussir à dégager un surplus budgétaire est un premier pas pour atteindre vos objectifs financiers. Cependant, il faut ensuite savoir l'utiliser de façon judicieuse. Si vous hésitez entre différentes possibilités, consultez un expert tel un planificateur financier, un comptable ou un fiscaliste. Il saura vous aider à faire le meilleur choix. 📌

*L'auteur est expert-conseil, Gestion Privée
185 Banque Nationale.*